



**UNION EUROPÉENNE**  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



PRÉFET DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR

L'Europe investit dans les zones rurales

**DEFENSE DE LA FORET CONTRE L'INCENDIE Dispositif 8.3.1.**  
Projet financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

### CARACTERISTIQUES DU PROJET

Les travaux d'amélioration sylvicole proposés dans ce dossier sont réalisés dans une forêt dominant en chêne liège en moyenne densité. Ils contribuent en une réduction de la biomasse liée à l'enjeu de protection des massifs contre l'incendie.

L'ASL Suberaie Varoise prend soin de sélectionner des secteurs qui jouent un véritable rôle de **renfort DFCI en bordure d'axes stratégiques**.

Ce projet a été présenté et **validé lors du comité de massif Sud du 19 février 2021**, annuellement organisé par le Département et qui regroupent les maitres d'ouvrage DFCI, les pompiers, la DDTM et le Département.

**Ce projet a comme objectif le renfort des ouvrages « Fontfreye » et « Murène ».**

Propriétaire	Localisation	Type de peuplement	Présentation synthétique de l'opération	Objectif des travaux	Surface (ha)
M. LANTRUA Jean-François	Le Lavandou	Suberaie claire	Réduction de biomasse combustible par un débroussaillage en plein d'un maquis dense	Protection contre les incendies et amélioration sylvicole du peuplement par mise en lumière de la régénération acquise	2,92

b) Réponse du projet aux objectifs de la mesure :

Le maintien et renforcement de la résilience de la forêt et la protection contre les incendies de forêt.  
Diminution du risque de propagation de feux de forêts  
Renforcement des ouvrages PIDAF

C) Résultat du projet :

Protection de la de la forêt contre les incendies, la régénération de la suberaie, l'amélioration de sa résistance et résilience aux incendies, à l'échéance de 1-2 ans après la réalisation des travaux.

Une contribution à la valorisation du paysage, de la biodiversité et à la conservation des milieux naturels. Autres objectifs : la valorisation et la préservation des essences comme le chêne-liège qui joue un rôle fondamental en matière de préservation de l'environnement et dans la lutte contre les incendies.

Montant total du projet : 8 101,13 €

Montant d'aide publique : 6 480,85 € répartie de la façon suivante :

Montant de l'aide de la Région Sud et du Département : 3 046,01 €

**Montant de financement de l'Union Européenne : 3 434,84 €**